



Commission Départementale Gestion des Compétitions Séniors

Réunion du 13 septembre 2019

Procès-Verbal N° 3

Président : Pierre Clot, excusé

Secrétaire : Francis Couffignal, excusé

Présents : Reynès Roger – Marc Chauzy – Henri Perset

Le coordinateur en charge des compétitions : René Cabot

Départementale 2

Le match **Sources d'Aveyron 2 - Bozouls 1** est maintenu au samedi 21 Septembre à 20h (refus de Bozouls).

Départementale 4

Le match Pays Alzuréen 2 - Moyrazès initialement prévu au samedi 21 Septembre à 19h se jouera le dimanche 22 Septembre à 15h à Lanuéjols. (le club de Moyrazès n'a pas répondu dans le temps réglementaire).

Le match **Foot Vallon 2 – Montbazens 2** est maintenu au samedi 21 Septembre à 20h à **St Christophe** (refus du club de Montbazens).

Courrier du club de Sébazac

Le match **D1 Sébazac 1 – Bas Rouergue 1** du 21 Septembre à 20h se jouera sur le stade de **Bezannes**.

Le match **D3 Sébazac 2 – St Georges/St Rôme 2** du 22 Septembre à 15h se jouera sur le stade de **Bezannes**.

Décision N° 01-09 de la CDGC séniors du vendredi 13 Septembre 2019

Le match championnat **D3 séniors St Géniez 1 – Camarès 1** du samedi 7 Septembre 2019 à 19h.

Article 12 Alinéa 2 –

l'équipe de Camarès se retrouve avec moins de 8 joueurs, match arrêté à la 34'.

La Commission donne **match perdu par pénalité à l'équipe de Camarès.**
